

Présentation

L'école d'art idbl intercommunale de Digne-les-Bains est un établissement d'enseignement artistique public spécialisé dans le domaine des arts plastiques et des arts visuels qui propose une formation post bac à plein temps, d'une année scolaire (36 heures de cours hebdomadaire) de préparation aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique: écoles supérieures des beaux-arts, écoles d'arts appliqués.

La classe préparatoire de l'idbl est membre du réseau des classes préparatoires publiques **APPÉA** créée en 2008 en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication. Le site internet portail www.appea.fr offre une information claire et exhaustive sur ces classes préparatoires publiques. Il permet à tous les jeunes qui cherchent une orientation dans le domaine de la création de mieux se repérer dans le paysage complexe de l'enseignement supérieur artistique. Elle s'adresse aux élèves bacheliers âgés de 17 à 23 ans (sauf dérogation).

Les écoles du réseau **APPÉA** partagent une charte commune de qualité répondant aux mêmes critères et aux mêmes objectifs. Elles organisent cependant leurs enseignements selon un programme qui leur est propre.

Les classes préparatoires sont volontairement généralistes, elles aident les jeunes à choisir une orientation appropriée à leurs aptitudes et à leur souhait professionnel en les confrontant à la culture et à l'art, en leur permettant d'évaluer leur motivation, leur curiosité et leurs capacités.

L'enseignement est pensé comme une ouverture sur les différentes pratiques artistiques contemporaines qui s'inscrivent dans la diversité des métiers de la création. Le programme propose un enseignement des arts plastiques, à la fois pratique, théorique et technique, qui s'appuie sur les disciplines traditionnelles (dessin, couleur, peinture, volume, histoire de l'art, gravure) et sur d'autres, plus récentes, liées au traitement de l'image, du son et à l'usage des outils numériques (photographie, vidéo, design graphique, multimédia).

L'ouverture au monde contemporain fait partie des enjeux de l'année, elle se traduit notamment par des visites d'expositions, des conférences, des workshops, des ateliers d'aide à la création.

L'enseignement dispensé permet à chaque élève de développer sa personnalité et sa créativité et lui donne les moyens de s'approprier des langages artistiques afin de constituer le corpus diversifié de travaux personnels qui lui sera demandé dans les différents concours d'entrée des écoles supérieures d'art.

L'école d'art idbl est au bénéfice de conventions de partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de la Région PACA, l'école supérieure d'Art d'Aix en Provence, le CAIRN centre d'art de Digne les Bains et le musée Gassendi. Elle travaille également régulièrement avec la Médiathèque intercommunale, la scène nationale du Théâtre Durance et les Rencontres Cinématographique.

L'obtention du baccalauréat ou équivalent est **obligatoire** pour ceux qui souhaitent postuler aux concours des grandes écoles : écoles supérieures des beaux-arts, écoles supérieures d'architecture, écoles supérieures d'arts appliqués.

Demande de candidature

L'admission se fait sur entretien et présentation de dossier auprès d'un jury de sélection composé des enseignants de l'idbl et de la direction, organisée en mai, juin et septembre de chaque année. Les inscriptions pour la sélection sont prises à partir du mois de **mars 2018** et la date limite de dépôt de dossiers pour le jury du mois de mai est fixée au **12 mai 2018**, la date limite de dépôt de dossier pour le jury du mois de juin est fixée au **4 juin 2018** et la date limite de dépôt de dossier pour le jury du mois septembre est fixée au **12 juillet 2018**.

(Des dérogations d'âge et de niveau peuvent être accordées exceptionnellement)

Dates du jury de sélection :

1. Le mardi 22 mai 2018 à partir de 8 h 30
2. Le mardi 12 juin 2018 à partir de 8h 30
3. Le vendredi 31 août 2018 à partir de 8 h 30

Constitution du dossier d'inscription

- o Fiche de renseignements dûment complétée
- o 2 photos d'identité
- o Photocopie des diplômes & relevé de note du Bac dès réception
- o Lettre de motivation manuscrite
- o Attestation d'assurance responsabilité civile (*à la rentrée*)
- o 5 enveloppes timbrées libellées à votre adresse
- o 1 chèque de **50 €** à l'ordre du Trésor Public (*Frais de dossier*)
- o *Notification du CROUS Aix Marseille pour les élèves Boursiers **OBLIGATOIRE** (seulement pour les Admis à la rentrée)*

Attention ! Si votre dossier est incomplet votre candidature ne sera pas retenue.

Prévenir impérativement le secrétariat de l'école par e-mail ou par téléphone en cas d'impossibilité majeure (*maladie, accident, etc...*), aucune dérogation ne sera accordée pour les candidats qui ne se seront pas présentés à l'une ou à l'autre des sélections.

Les résultats seront communiqués via le site internet de l'école www.idbl.fr

Statut des élèves

- Les classes préparatoires n'attribuent pas de diplôme d'état.
- Les élèves peuvent avoir accès au régime de sécurité sociale étudiant. (*voir page 5*)
- Possibilité d'octroi de bourses d'état, inscription en ligne sur le site du **CROUS Aix/Marseille** rubrique Post secondaire CPES classes préparatoires / études supérieures. **Attention** étant un établissement public du réseau **APPÉA** l'octroi de la bourse étudiant ne dispense pas du versement des frais d'inscription.
- Les élèves peuvent également solliciter des aides auprès d'autres structures (*collectivités territoriales, organismes sociaux, CAF etc...*).



- Session N° 1 le **mardi 22 mai 2018**
- Session N° 2 le **mardi 12 juin 2018**
- Session N°3 le **vendredi 31 août 2018**

Fiche de renseignements

État civil

Civilité : Mme Mr

Élève Boursier : Oui Non

Nom.....Prénom.....

Date de naissance :Age :

Nationalité :N°INE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Portable :

E-mail :

Coordonnés des Parents si différentes

Civilité : Mme Mr

Nom.....Prénom.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Portable :

E-mail :

Cadre réservé à l'administration

Admis Liste d'Attente Non Admis

1. Règlement des frais de dossier fait le : 2018
 Chèque N°..... Banque :

2. Règlement de l'inscription fait le : 2018
 Chèque N°..... Banque :
 N° élève :

3. Règlement cotisation sécurité sociale étudiants le : 2018
 Chèque N°..... Banque :
 N° élève :

Études

Vous êtes en terminale :

Baccalauréat préparé :

Série :

Vous êtes Bachelier :

Baccalauréat obtenu :

Série : Année : Mention :

Enseignement supérieur :

Préciser la filière, l'établissement & l'année d'étude.....

.....

.....

Parcours personnel

Activités extrascolaires :

.....

.....

Dernières expositions & musées visités :

.....

.....

Études & professions envisagées :

.....

Vos motivations personnelles à intégrer une classe préparatoire

.....

.....

.....

.....

Concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art (*établissement & année*) :

Passés :

.....

Prévus :

.....

Hébergement

- L'école est un externat. Les élèves doivent assurer leur logement
- Digne-les-Bains, comme ville universitaire et thermale propose à la location de nombreux studios en résidences étudiantes. (*coordonnés à la fin du dossier*)

Frais de scolarité

- Les droits d'inscription sont fixés par la Communauté Provence-Alpes-Agglomération
- La validité est d'une année scolaire soit de septembre à juin
- Le paiement doit s'effectuer après la sélection lorsque le candidat à la **confirmation de son admission en classe préparatoire** ou dès la rentrée au début du mois de septembre au secrétariat de l'école auprès du régisseur principal de recettes.
- Les chèques sont à établir à l'ordre du : **« Trésor Public »**
- Aucun délais ni règlement en plusieurs mensualités ne peuvent être établis par la Trésorerie Principale de Digne les Bains
- Le règlement de la cotisation de Sécurité sociale obligatoire des étudiants (*à titre indicatif 217 € en 2017/2018*)
Sont exonérés de cette cotisation dès l'inscription les étudiants qui :
 - ✓ Bénéficient d'une bourse d'Etat ou accordée par les Régions.
 - ✓ Ont déjà cotisé précédemment lors d'une inscription dans un autre établissement pour la même année scolaire.
 - ✓ Sont salariés.
 - ✓ Ont moins de vingt ans pendant l'année scolaire.
 - ✓ Sont "ayant droit", dans le cas où ils bénéficient d'une protection sociale par le conjoint (à condition qu'il ne soit pas lui-même étudiant) ou sur l'assurance des parents selon le régime de rattachement de ces derniers.

Le montant des droits d'inscription pour l'année scolaire 2018 / 2019

Le montant des droits d'inscription est donné à titre indicatif. Il peut être modifié par le Conseil d'agglomération

- Élève habitant la Communauté Provence-Alpes-Agglomération **300 Euros**
- Élève habitant Hors Communauté Provence-Alpes-Agglomération **350 Euros**
- Le matériel consommable est à la charge des élèves (*environs 500 €*)
- Une participation financière peut être demandée pour certaines sorties pédagogiques.

L'établissement ne fournit pas de matériel, tous les étudiants doivent se munir dès la rentrée de la liste de fourniture demandée par les enseignants. (*Liste donnée dès la rentrée*)

Votre dossier artistique pour l'entretien de sélection, peut contenir :

Tous types de réalisations plastiques dans de multiples moyens d'expression : *Dessins, peintures, photographies, volumes, maquettes, bandes dessinées, vidéos, carnet de recherches etc....*

Des reproductions photographiques pour les œuvres volumineuses, fragiles ou éphémères (*réalisations in situ, installations, décors, sculptures etc. ...*)

Pour les élèves n'ayant pas eu de pratiques artistiques il est demandé un classeur rassemblant images et textes de critiques d'œuvres et d'expositions, articles de journaux, reproductions de créations plastiques ayant motivé leur intérêt durant ces derniers mois avec éventuellement des croquis et des notes manuscrites afin de pouvoir expliquer au jury de sélection ses motivations à intégrer une formation en classe préparatoire ainsi que d'argumenter son projet d'orientation en école supérieure d'art.

Dates de rentrée

- Réunion de pré-rentrée le **lundi 3 septembre 2018**
- Rentrée le **mardi 4 septembre 2018**

Journées Portes ouvertes 2017/2018

Du samedi 17 au samedi 24 mars 2018

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h & de 14h à 18h sauf vendredi et samedi 17h

Les élèves de la classe préparatoire organisent chaque année lors des journées portes ouvertes une exposition dans la galerie de l'école le **bild** afin de présenter les travaux réalisés dans le cadre de la constitution de leur dossier personnel.

Pédagogie

La classe de préparation aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique de l'école d'art intercommunale de Digne les Bains IDBL est un lieu de détermination dans lequel les étudiants peuvent s'interroger sur leurs choix d'orientation et se positionner au regard de l'offre de formation proposée par les établissements supérieurs d'enseignement artistiques.

Elle a pour vocation de préparer les élèves aux différentes épreuves des concours des écoles supérieures, mais également de les familiariser aux protocoles pédagogiques de recherches et de projets qui sont au cœur des modalités d'enseignement de ces établissements.

L'enseignement de cette formation est donc conçue afin de favoriser les articulations entre les différents cours, ateliers et apprentissages avec pour objectif à travers ce maillage d'installer les conditions propices à l'engagement de l'élève dans une démarche de réflexion et de création.

Objectifs de la formation

1. Permettre aux étudiants par l'entremise d'un enseignement dispensé dans la pluralité des disciplines inhérentes aux arts plastiques et aux arts visuels, (*à travers des propositions d'exercices et des problématiques réflexives*) d'accéder à une bonne maîtrise et une bonne compréhension des enjeux techniques, formels, conceptuels et théoriques propre au monde des arts plastiques et des arts visuels.
2. Restituer ces apprentissages au regard d'un champ culturel élargi et favoriser ainsi l'articulation entre la pratique artistique et son indispensable pendant culturel : histoire de l'art, actualité artistique, esthétique etc.
3. Favoriser à travers la pratique artistique et la culture générale (*théorie*) l'émergence de l'esprit critique et analytique.
4. Permettre aux étudiants à travers un parcours méthodologique de mettre en place des dispositifs progressifs de formation au projet et à la démarche artistique (*formation à la méthodologie de projet, aux approches réflexives et à la conceptualisation*) soit un apprentissage du processus de création qui a pour vocation :
 - a) De préparer les étudiants aux exigences pédagogiques instaurées dans les établissements d'enseignement supérieur.
 - b) De leur permettre d'élaborer un corpus de projets plastiques cohérent conceptuellement et diversifié dans les approches plastiques et les modes opératoires en vue de la constitution du dossier personnel.
5. Constituer un dossier de travaux personnels en vue des concours, dossier qui se doit d'être conçu d'un point de vue d'auteur et en conséquence non seulement relater les différentes expériences et apprentissages plastiques et techniques abordées dans la formation, mais également mettre en exergue la pertinence et la singularité formelle et conceptuelle de la démarche de l'élève et de son projet, son potentiel créatif, ainsi que son ouverture d'esprit et sa curiosité culturelle.
6. favoriser l'élaboration d'un discours critique argumenté en vue des entretiens des concours, révélateur des motivations de l'étudiant, de ses capacités d'analyse et de sa culture générale. Des plages horaires sont également prévues afin de mettre les élèves en situation d'épreuves de concours et pour la recherche d'information en matière d'orientation.

Activités complémentaires (*sorties, évènements*)

En appuis et en complémentarité à son enseignement l'école propose aux élèves de la classe préparatoire tout au long de l'année toute une série d'activités : expositions, workshops d'artistes plasticiens professionnels, conférences, voyages (*visites d'expositions*), évènements transdisciplinaires, organisation d'expositions, travail de programmation avec le FRAC PACA.

Autant d'initiatives qui ont pour ambition de placer les œuvres et les artistes au cœur même de notre enseignement, de permettre aux élèves de découvrir la réalité contemporaine de la création, de les aider dans leurs choix d'orientation et de participer à l'ouverture culturelle.

Organisation générale

L'emploi du temps de la classe préparatoire se modifie au fil de l'année en fonction des phases d'apprentissage (*voir ci-dessous*).

Hebdomadaire de septembre à mi-octobre avec pour chaque discipline dispensée des plages horaires conséquentes pas moins (*hors cours théoriques*) de 3 heures de cours consécutifs par atelier voir jusqu'à 6 heures de cours pour certains ateliers (*volume sculpture notamment*). L'objectif étant de permettre aux étudiants dans chaque atelier d'avoir le temps nécessaire afin d'approfondir leur travail et leurs recherches.

Certains ateliers notamment ceux qui nécessitent des acquisitions techniques conséquentes (*gravure, photo/vidéo et design graphique*) ont les étudiants en demi-groupe (*soit 10 étudiants*) et d'autres aux approches techniques diversifiées et nécessitant des mises en œuvre contraignantes (*volume/sculpture en particulier*) sont encadrés par deux enseignants spécialistes de la discipline mais aux compétences techniques et esthétiques complémentaires.

A partir de mi-octobre pour la deuxième phase (*workshops thématiques et disciplinaires*) l'emploi du temps des étudiants est modifié sur une durée de cinq semaines, ils sont une semaine entière au sein d'un seul atelier encadrés par un duo d'enseignants.

De fin novembre à la mi-mai les étudiants retrouvent leur emploi du temps de début d'année (*entrecoupé de workshops d'artistes, écrivains etc.*) mais selon des dispositifs pédagogiques différents (*thématique de travail, élaboration du dossier personnel*).

L'organisation des études est donc pensée, élaborée et structurée afin d'atteindre les objectifs, mentionnés dans le paragraphe précédent et à cette fin il est découpé en quatre phases d'apprentissage avec pour chacune d'entre elles des objectifs et des contenus complémentaires et additifs.

Toutes ces phases de travail sont ponctuées de bilans et d'évaluations, d'interventions d'artistes, ou théoriciens pour des workshops ou conférences, d'un dispositif pédagogique spécifique pour la constitution des pré-dossiers, ainsi que d'un dispositif spécifique pour l'orientation et en dernier lieu de cours théoriques et d'histoire de l'art adaptés à chacune de ces quatre phases.

Déroulement des études (*détail des contenus*)

Le premier trimestre (septembre – décembre) s'organise autour de 2 axes principaux

1. Pédagogie d'exercice (octobre à mi-novembre)

Sensibilisation au monde de la création, dans chaque atelier les élèves expérimentent à travers des propositions d'exercices ou thématiques et à travers des apprentissages techniques et formels le potentiel sensible et expressif de chaque médium, outils et disciplines. Ils découvrent ainsi la spécificité du vocabulaire plastique et de ses divers modes d'application. Les propositions pédagogiques permettent à chaque élève d'appréhender ces apprentissages sur le mode de l'investigation, valorisant tout à la fois les savoir-faire techniques et l'idée d'expérience et d'expérimentation et leurs portés conceptuelles. L'objectif de cette approche est de mettre en exergue le potentiel créatif de chacun, ses capacités à entreprendre et à s'approprier les moyens plastiques et d'acquérir parallèlement une méthodologie de travail.

Parallèlement et en complémentarité à ces apprentissages plastiques, les étudiants suivent un enseignement en culture générale (*histoire de l'art deux cours*), **AVA**, actualité artistique, suivie individualisé en culture générale, philosophie de l'art, rencontres cinéma, atelier transversal : commissariat d'exposition en partenariat avec le **FRAC PACA**, atelier d'écriture.

2. Pédagogie de projet (mi-novembre à la fin décembre)

Sur ces cinq semaines les enseignants proposent aux élèves des problématiques de réflexion et de recherche qui se doivent d'être déclinées plastiquement selon diverses orientations conceptuelles et selon les divers modes d'expressions proposés dans chaque atelier. Ces propositions pédagogiques thématiques doivent permettre à chaque élève de se familiariser aux approches réflexives : conceptualisation, élaboration d'un projet et apprentissage du principe de démarche artistique, elles prennent la forme de workshops d'une semaine encadrés par deux enseignants intervenants dans des disciplines différentes et complémentaires.

Ce dispositif pédagogique comprend :

- Un travail de recherches notifiant les intentions par l'entremise de croquis, annotations, expérimentations, réflexions.
- Un travail de documentation, recherches d'informations, de référents en histoire de l'art, littérature, cinéma, actualité artistique etc.
- Des productions plastiques consécutives des recherches effectuées en amont et réalisées selon les différents modes opératoires proposés dans chaque atelier.

1. workshop (design graphique/gravure) Claude Rocher / Daniel Rovalletto
2. workshop (volume/espace) Catherine Harang/ Alain Domagala /Maggy Cluzeau
3. workshop (dessin /histoire de l'art) Françoise Gauthier / Christelle Nicolas
4. Workshop (Photo-video/ Peinture) Christian Dicorato / Tristan Villers
5. workshop avec un artiste intervenant

Constitution du dossier personnel

A partir de mi-novembre et jusqu'au premier concours (mi-mars) la formation s'articule autour de deux axes principaux

Les acquis techniques et formels issus des exercices et les acquis méthodologiques initiés dans les approches réflexives « workshops » sont mis à contribution et réinvestis dans le cadre de la constitution du dossier personnel selon deux modalités différentes.

1) De mi-novembre à fin décembre

Trois axes de recherche sont définis et proposés par le corps enseignant aux étudiants. Chaque étudiant choisi un axe de recherche qu'il se doit de décliner plastiquement et conceptuellement dans tous les ateliers de l'école et dans toutes les disciplines enseignées sous la conduite des enseignants.

Parallèlement L'enseignante en culture générale accompagne les étudiants au regard de ces trois axes de recherche sur le plan théorique et dans le domaine de l'histoire de l'art.

2) De début janvier à la mi-mars

Chaque élève doit orienter sa recherche sur une problématique personnelle déclinée selon plusieurs axes plastiques et conceptuels, ils utilisent à cette fin, tout le potentiel technique et technologique de chaque atelier sous la conduite des enseignants.

Les enseignants de chaque atelier accompagnent chaque élève dans la constitution de son dossier au regard de leurs spécificités disciplinaires, chaque élève doit donc avec l'aide des enseignants trouver des applications et des exploitations plastiques au regard de sa problématique de travail dans chaque discipline enseignée.

Parallèlement L'enseignante en culture générale accompagne les étudiants individuellement au regard de leur problématique de travail sur le plan théorique et dans le domaine de l'histoire de l'art.

3) Poursuite des acquisitions plastiques et théoriques

Parallèlement certains créneaux horaires restent consacrés à la poursuite des acquisitions plastiques, techniques, formelles et théoriques notamment en dessin, histoire de l'art et l'atelier transversal du vendredi après-midi est mis au service de mini bilans (*suivi de l'avancée du dossier personnel*) ou/et d'ateliers/ workshops avec des intervenants extérieurs : plasticiens, écrivains, chorégraphes etc.

Organisation pédagogique Articulation autour de 5 pôles

1. Pôle arts plastiques :

Dessin d'observation et analytique, gravure, peinture, expression graphique

Il pose les bases des apprentissages techniques, formels, conceptuels et théoriques dans chacune de ces disciplines et à travers eux participe à l'apprentissage du regard. Il met en exergue le potentiel expressif des divers modes d'expression, outils, médiums, matériaux et de leurs divers modes d'utilisation. Il permet d'accéder à la maîtrise et la compréhension de la spécificité et de la singularité du vocabulaire et du langage plastique, comme mode d'expression autonome ou comme mode d'interrogation sensible du réel : Il pose la question de la représentation et de l'observation, de la restitution et de l'évocation, de l'écriture et de l'expérimentation plastique comme domaine de recherche fondamentale.

2. Pôle image :

Photographie analogique et numérique, vidéo

Il intéresse toute la chaîne de l'image, depuis les différentes techniques de dessin jusqu'à l'image photographique numérique ou analogique et la vidéo. Il interroge les continuités et les ruptures entre ces différentes techniques et approches, tant du point de vue de leur histoire que de leur pratique, il questionne la spécificité de la photographie plastique, de son langage, de ses différents modes opératoires, ses enjeux formels et conceptuels et sémiologiques, de la narration et de la fiction, de l'image en mouvement (*vidéo*) comme médium plastique autonome ou comme élément documentaire.

3. Pôle volume / espace :

Dessin, maquette, dispositif, performance, volume/construction, installation, espace

Il met en question la perception et la création de forme et d'espace, par l'entremise des relations entre les notions de matières, de textures, structures, compositions, formes, tensions et énergies, l'enseignement du volume dans cet atelier est envisagé dans la relation du corps à l'espace comme lieu de confrontation, d'échanges et de liens, de l'espace comme projection de désirs, de pouvoirs et d'actions, c'est donc un lieu privilégié d'expérimentations, de recherches et de réflexions autour de ces problématiques, cette relation à l'espace est questionnée par l'approche du volume, mais également du dessin, de la photographie et de la vidéo.

4. Pôle design graphique :

Illustration, graphisme, bande dessinée, animation, PAO infographie

Il permet l'apprentissage des bases techniques dans ces diverses disciplines, l'initiation aux logiciels graphiques, 3D, leurs utilisations dans le contexte de création d'images de communication ou d'illustration. Il interroge l'image en tant que signe graphique, à travers un questionnement sur la typographie, la mise en page et la question du visuel (*les relations textes images*), la fonction particulière de l'image dans un contexte de communication, ses enjeux sémantiques et sémiologiques, la qualité d'expressivité du graphisme comme vecteur de messages, il aborde également les notions de découpage et de narration, de plan et de cadrage (*story-boards et bandes dessinées*)

5. Pôle culture générale :

Histoire de l'art, analyse d'image, actualité artistique, philosophie, AVA, suivie personnalisé en culture générale, atelier transversal, Rencontres Cinématographique

Il vise à l'acquisition de connaissances théoriques et culturelles pouvant servir de repère, favoriser la relation aux œuvres et l'analyse critique de leurs enjeux, nourrir l'argumentaire et donner les bases de référents culturels indispensables à toute velléité de création, outre les cours d'histoire de l'art tous les enseignants s'attachent à mettre en évidence les liens entre les problématiques abordées, les références artistiques et la production plastique élaborée par l'élève au sein des différents ateliers.

- **Deux cours d'histoire de l'art** portant sur deux programmes différents (*art contemporain des années 60 à nos jours*) et (*la modernité et les avants gardes historiques*)
- Un cours **AVA** (*Argumentation, Verbalisation, Analyse*). Les **AVA** ont pour objectif de permettre aux élèves de se familiariser à la prise de parole, de développer leur esprit critique et d'être en mesure le jour des concours d'argumenter leurs dossiers personnels par un discours critique référencé, plusieurs dispositifs pédagogiques sont prévus à cette fin dans le cadre de ce cours : débats collectifs autour d'un texte, critique d'un travail d'artiste ou encore d'une exposition ou analyse d'images et de films.
- **Un cours de suivi individualisé en culture générale** en demi-groupe Le suivi individualisé en culture générale doit permettre aux élèves d'acquérir un bagage en culture générale (référents culturels et artistiques) au regard des sujets et problématiques proposés par les enseignants dans les différents cours dispensés dans la formation et à partir du mois de décembre au regard de la problématique du dossier personnel de chaque élève.
- **Un atelier transversal / bilan / coordination/commissariat/workshops / atelier d'écriture**
- **Commissariat d'exposition :**
Sur la période de septembre/novembre dans le cadre de l'atelier transversal les élèves de la classe préparatoire sont invités à participer au commissariat d'une des expositions programmées par l'école dans le cadre de son partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de la Région PACA. Au regard de la thématique de l'exposition et du travail des artistes invités, ils doivent opérer un choix d'œuvres dans la collection du FRAC PACA, se documenter sur les artistes sélectionnés, argumenter ces choix, élaborer une proposition d'accrochage et l'argumenter, ils se déplacent à Marseille pour découvrir cette institution (*FRAC PACA*) et participent à l'installation et à la médiation de l'exposition, **ce travail de commissariat est précédé par des cours de culture générale/histoire de l'art en relation avec la thématique de l'exposition.**
- **Coordination Bilan soit :** un regard transversal porté par un duo d'enseignant sur les travaux réalisés dans le cadre du dossier personnel dans les divers ateliers de l'école permettant ainsi de mettre en exergue les relations et articulations qui peuvent s'établir entre ces diverses productions et d'anticiper leurs développements.
- **Workshops/ateliers :** avec des intervenants extérieurs : plasticiens, écrivains, chorégraphes, théoriciens etc.
- **Projections :** de film chaque semaine le mardi de 20 h à 22 h 30 avec les Rencontres Cinématographique. Les étudiants bénéficient d'un accès gratuit aux projections de films d'art et d'essai programmés par les Rencontres Cinématographiques de Digne.
- **Atelier d'écriture :** Cet atelier a pour objectif de permettre aux élèves de travailler sur les sujets de dissertation proposés par les écoles supérieures d'art dans le cadre de leurs concours, de travailler sur les lettres de motivation et plus généralement de travailler sur les principes rédactionnels.

Le suivi des étudiants se fait selon deux modalités

Dans le cadre de l'atelier transversal le vendredi à partir du mois de décembre et lors des bilans

Bilan N° 1 mi-novembre : Dont l'objectif est de faire un point sur les acquis plastiques, techniques et théoriques, du début du premier trimestre et lancer des pistes de réflexion et des orientations de travail en vue de la constitution du dossier personnel.

Bilan N° 2 début janvier : Dont l'objectif est de faire un bilan sur le travail effectué autour des problématiques de réflexions et de recherches proposées par les enseignants aux mois de novembre et décembre et de mesurer les acquis méthodologiques et conceptuels, il permettra également de travailler l'argumentaire, le sens critique, le sens de l'analyse et les référents culturels.

Bilan N°3 fin mars : mise en situation de concours, l'élève doit présenter toutes ses réalisations plastiques et son dossier personnel devant un jury constitué des enseignants de l'école et d'une personnalité extérieure (*plasticien, critique, enseignant en école supérieure*), l'argumenter et faire valoir ses motivations quant à son choix d'orientation et de formation.

- En complémentarité à ces bilans les élèves sont régulièrement mis en situation d'épreuves de concours : épreuves de dessin d'observation, épreuves d'expression plastique, épreuves théorique : dissertations (*et évalués en ces domaines*)
- Suite à chacun des bilans une appréciation écrite rédigée par les enseignants est envoyée à chaque élève.
- D'autres bilans sont effectués tout au long de l'année, au sein de chaque cours et ateliers au regard des exercices et des divers projets proposés par les professeurs dans le cadre de leurs enseignements.

Liste des enseignants



- **Claude Rocher**
Illustration, graphisme, Bande Dessinée, animation, PAO infographie
- **Tristan Villers**
Dessin, peinture & couleur, arts graphiques
- **Catherine Harang**
Volume/Espace, Dessin / projet, orientation, performances, installations
- **Daniel Rovaletto**
Gravure, Dessin
- **Christian Dicorato**
Photographie analogique & numérique, vidéo,
- **Alain Domagala**
Volume / Sculpture
- **Françoise Gauthier**
Dessin analytique & mise en situation d'épreuves plastiques
- **Christelle Nicolas**
Histoire de l'art, actualité artistique, accompagnement personnalisé en culture générale, AVA (**A**rgumentation, **V**erbalisation, **A**nalyse)
- **Sabrina Dubbeld**
Atelier transversal : workshop, commissariat d'exposition, bilan, atelier d'écriture, histoire de l'art et suivi étudiants

Emploi du temps

Le cursus est constitué de 36 heures de cours hebdomadaire suivant le calendrier scolaire de l'académie Aix/Marseille auxquelles se rajoutent un cycle de conférences, voyages d'étude, évènements/manifestations, expositions, artistes intervenants etc.

Enseignement théorique

Histoire de l'art XXème siècle (1900-1945)	2h/semaine	Christelle Nicolas
Histoire de l'art XXème (après 1945) & XXIème siècle.....	2h/semaine	Christelle Nicolas
AVA (argumentation, verbalisation, analyse).....	3h/semaine	Christelle Nicolas
Suivi individualisé culture générale.....	2h/semaine	Christelle Nicolas
Séances de projection (initiation à l'analyse filmique).....	2h/semaine	Christelle Nicolas
Rencontre cinéma.....	2h/semaine	
Atelier transversal, atelier écriture, commissariat expo,	3h/semaine	Sabrina Dubbeld
Histoire de l'art		

Enseignement pratique

Dessin analytique	3h/semaine	Francoise Gauthier
Gravure en ½ gp.....	3h/semaine	Daniel Rovalotto
Volume/Espace/Sculpture	7h/semaine	Catherine Harang & Alain Domagala
Couleur Peinture.....	6h/semaine	Tristan Villers
Photo/Vidéo en ½ gp.....	3h/semaine	Christian Dicorato
Design graphique en ½ gp.....	3/semaine	Claude Rocher
(Infographie, illustration com visuelle)		

En dehors de cet emploi du temps hebdomadaire les étudiants de la classe préparatoire ont également

▪ un atelier Pré dossiers

Certaines écoles supérieures d'arts font une pré-sélection des candidats sur un dossier ou un sujet. Ces pré-dossiers sont en règle générale à envoyer aux établissements dans la dernière quinzaine du mois de février ou dans la première quinzaine du mois de mars.

Afin d'aider les élèves pour la constitution de ces pré-dossiers ou pour les aider à répondre au sujet de pré-sélection un atelier spécifique est organisé par 3 enseignants soit : deux enseignants de pratique artistiques et l'enseignante en culture générale le lundi, mardi et mercredi de la première semaine des vacances de février. Cet atelier permet d'effectuer un choix dans toutes les productions des élèves, de numériser les documents sélectionnés, de travailler sur la pertinence et la cohérence des travaux sélectionnés afin que ces derniers soient révélateur de la démarche et singularité du travail de chaque étudiant, de faire la mise en page et de rédiger les textes d'accompagnement, parallèlement cet atelier permet également de travailler le contenu des lettres de motivation.

▪ Un suivi en Orientation

Sur la période du 4 janvier au 30 février un suivi individualisé en orientation, (*les modalités d'inscription dans les établissements supérieurs d'enseignement artistique, le choix des écoles et des filières*).est organisé tous les mercredis matin de 9h à 12h par groupe de trois élèves chaque mercredi

▪ Des sorties pédagogiques

Un voyage d'intégration sur deux à trois jours (*biennale de Lyon, rencontres photographiques de Arles etc.*)

Deux voyages sont organisés chaque année avec des visites d'expositions et visites d'école supérieures d'art et plusieurs visites d'expositions au CAIRN centre d'art, musée Gassendi et au bild (*galerie de l'école*)

▪ Des workshops

1 workshop de 5 jours et 3 à 4 workshops de 2 à 3 jours sont organisés chaque année dans des approches disciplinaires complémentaires aux enseignements dispensés par l'école ou au regard du travail des artistes invités : plasticiens, écrivains, designers, graphistes etc. Ces workshops ont pour objectifs de mettre les œuvres et les artistes au cœur du dispositif pédagogique de la formation, de participer à l'ouverture culturelle dans le champs de l'art contemporain, d'ouvrir les étudiants sur le champs professionnel, de les associer à la démarche artistique d'un artiste, et de les sensibiliser aux différentes options proposées par les écoles supérieures d'art.

Programmation et diffusion de l'art contemporain

La galerie de l'école le **bild** (*bureau d'implantation des lignes de Digne*) programme chaque année en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le CAIRN centre d'Art de 2 expositions thématiques accompagnées de cycles de conférences de théoriciens, critiques d'art, historiens d'art ou plasticiens

Ces expositions sont en règle générale thématiques et leurs commissariats (*pour l'une d'entre elle*) est assuré par les étudiants de la classe préparatoire dans le cadre de leurs cours de culture générale et de l'atelier transversal choix des œuvres dans la collection du FRAC PACA, au regard de la problématique de l'exposition, argumentations, rédactionnels, accrochage et médiation.

La thématique de l'exposition est également utilisée comme axes de recherches au sein de la formation

Partenaires et conventions de partenariat

L'école d'art IDBL de Digne dans le cadre de sa politique de promotion et de diffusion de l'art contemporain sur le territoire par l'entremise de la programmation de sa galerie le BILD (*Bureau d'Implantation des Lignes de Digne*) et dans le cadre de sa formation préparatoire et de ses missions éducatives mène un grand nombre de partenariats culturels et éducatifs à l'échelle du territoire et de la région parmi lesquels des partenariats conventionnés et d'autres non conventionnés mais réguliers.

Partenariats conventionnés

- Le Fonds Régionale d'Art Contemporain de la Région Provence Alpes Côte D'Azur, Le CAIRN centre d'art et Musée Gassendi de Digne
- Les Rencontres Cinématographiques (*programmation intégrée dans l'emploi du temps de la classe préparatoire tous les mardis soir*)

Partenariats non conventionnés

- L'école supérieure d'art d'Aix en Provence
- Le Théâtre Durance
- Médiathèque intercommunale
- Centre Culturel René Char (*spectacle vivant*)
- L'éducation nationale (*inspection académique*)

Partenariats sporadiques

- La maison Jean Giono de Manosque
- La miroiterie de Forcalquier (*festival de cinéma d'architecture*)
- Musée de Salagon

CAIRN centre d'art & Musée Gassendi

Le bassin dignois compte plusieurs institutions qui ont pour mission de promouvoir et de diffuser les arts plastiques, les arts visuels et l'art contemporain.

Chacune de ces institutions a en ce domaine, des missions distinctes et complémentaires : éducation et formation pour l'école d'art, programmation, production et résidence pour le CAIRN centre d'art ainsi que pour le Musée Gassendi.

Axes de collaboration avec le CAIRN centre d'art

- Participation des étudiants de la classe de préparation aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique de l'école d'art intercommunale aux activités de diffusion/programmation du CAIRN centre d'art et Musée Gassendi.
- La possibilité pour l'école d'art intercommunale de bénéficier de la présence d'artistes invités par le CAIRN centre d'art sur le territoire dignois pour des Workshops auprès des étudiants de la classe de préparation au concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique ou pour des conférences, ou encore dans le cadre d'une programmation d'expositions partagées.
- Dans le cadre de leur formation les étudiants de la classe préparatoire sont invités à découvrir les différentes expositions programmées par le CAIRN centre d'art et le musée Gassendi accompagnés par un enseignant de l'école d'art et un médiateur du Cairn ou du musée.
- Dans le cadre de leur formation les étudiants de la classe préparatoire sont invités chaque année sur la période de février à participer à la semaine du son, programmée par le CAIRN Centre d'art soit dans le cadre de la restitution de workshops, soit dans le cadre de prestations additives à la programmation officielle : actions, performances etc...

Rencontres cinéma

La ville de Digne les Bains soutient une association « Les Rencontres Cinématographique » qui a pour vocation de promouvoir et de diffuser le cinéma d'art et d'essai. A cette fin elle organise deux festivals par an et programme un film tous les mardis soir suivi le plus souvent d'un débat avec le metteur en scène, acteurs etc.

Les étudiants de la classe préparatoire peuvent accéder gratuitement à cette programmation (*elle est intégrée dans leur emploi du temps*).

Théâtre Durance Châteaux Arnoux

Dans le cadre de leurs cours de culture générale et au regard de la programmation du Théâtre Durance l'enseignante d'histoire de l'art programme chaque année deux sorties afin de permettre aux étudiants de la classe préparatoire de découvrir deux spectacles : Danse, performances programmées par la scène nationale du Théâtre Durance.

École supérieures d'Art d'Aix en Provence

L'école d'art de Digne les Bains entretient des relations privilégiées avec l'école supérieure d'Arts d'Aix en Provence soit dans le cadre d'invitations d'enseignants de cet établissement pour les bilans ou examen blanc de la classe préparatoire, soit dans le cadre de participation des enseignants de l'école d'art de Digne au jury de recrutement de l'école supérieure d'Art d'Aix en Provence, ou lors des bilans de première année ou encore comme membre des jurys blancs de DNAP. Et enfin dans le cadre de visites de l'école supérieure d'Arts d'Aix en Provence lors des portes ouvertes de cet établissement ou pour des ateliers de pratique artistique dans des disciplines qui ne sont pas enseignées au sein de notre formations (*son, impression 3d*).

Coordonnés pour les Résidences étudiantes sur Digne les Bains



Contact SCP 04

DIGNE LES BAINS

2 Rue du Docteur Simon Piétri
04 005 Digne les Bains Cedex
Téléphone : 04 92 36 39 30

Accueil du Public :

Tous les jours, de 13h30 – 17h

etudiant@scp04.com

<http://www.scp04.com>



RÉSIDENCE DE L'ERMITAGE *(La plus proche de l'école IDBL)*

Situé sur la route Napoléon cet ancien hôtel fut acquis et rénové entièrement pour accueillir ses premiers étudiants en septembre 2001. A proximité du parc de loisirs longeant la Bléone et à 5 mn du centre-ville

SERVICES

60 studios

- ✓ Accès Internet
- ✓ Garage à vélos
- ✓ Laverie
- ✓ Places de parking privées (coût 18 euros/mois)
- ✓ 2 grands studios pour couples (sous condition de loyer)

TARIFS

De 267 à 450 €/mois Charges Comprises